

## VISITE DU MINISTRE ÉGYPTIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Des discussions sur la crise du Golfe ont amené le ministre égyptien des Affaires étrangères à Ottawa. Le 1<sup>er</sup> février, M. Abdel Méguid s'est entretenu avec le premier ministre, M. Brian Mulroney, ainsi qu'avec son homologue, M. Joe Clark. Cette visite faisait suite à celle de M. Clark au Caire en novembre dernier et témoignait des excellentes relations existant entre le Canada et l'Égypte.

Les préoccupations des deux pays à l'égard de la situation dans le Golfe se sont traduites par un échange de vues fructueux, au cours duquel on a prêté une attention particulière aux défis de l'après-guerre et aux besoins des populations de la région. L'Égypte était l'un des principaux pays arabes participant à la coalition internationale formée pour amener l'Iraq à respecter les résolutions des Nations Unies. ■



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, en compagnie du ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Abdel Méguid.

## LE CANADA MAINTIEN LES SANCTIONS CONTRE L'AFRIQUE DU SUD

Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, et les membres du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe — dont il est le président — se sont réunis à Londres en session spéciale afin de discuter des éléments nouveaux de la situation en Afrique du Sud. Ils ont rendu publiques leurs conclusions le 16 février dernier.

Le Comité s'est réjoui de l'ampleur des récents progrès survenus en Afrique du Sud et, en ce qui concerne les sanctions, a voté à l'unanimité en faveur d'une démarche inspirée de la gestion programmée, déclarant : « Tout changement dans l'application de ces dernières devra être motivé non par des déclarations d'intention, mais bien par l'introduction de mesures concrètes et pratiques en faveur du démantèlement de l'apartheid. »

Le Comité a donc convenu de réexaminer les sanctions après le 30 avril à New Delhi, à condition que l'Afrique du Sud ait, d'ici là,

- libéré les derniers prisonniers politiques,
- autorisé les exilés à revenir,
- abrogé les dispositions répressives de la loi sur la sécurité,
- annulé l'apartheid résidentiel, la loi dite de classification de la population et la législation relative à la propriété des terres.

Le Comité a également décidé de maintenir les sanctions touchant les investissements, de même que les

sanctions commerciales et financières, tant que les négociations multipartites n'auront pas donné lieu à des progrès tangibles dans la réforme constitutionnelle du pays, qu'il s'agisse de la formation d'un gouvernement provisoire, d'une assemblée constituante ou de la mise en marche de tout autre processus menant à la création d'une constitution. En outre, il a été décidé que l'embarco sur les armes serait maintenu jusqu'à l'établissement d'une nouvelle constitution.

Autres décisions du Comité : le Commonwealth devra appuyer la création et l'unification d'équipes sportives sud-africaines régies par une administration ne répondant à aucun critère de sélection racial. Guidé par les tenants du mouvement sportif international où de tels critères n'ont pas cours (fédérations, etc.), le Comité a par ailleurs résolu de présenter d'autres propositions précises encourageant les activités sportives non fondées sur des distinctions raciales à la réunion des Chefs de gouvernement du Commonwealth, qui aura lieu à Harare au mois d'octobre prochain.

Le Comité a également recommandé l'établissement d'un programme de formation en administration du gouvernement central et des localités, ainsi qu'en services techniques. Conçue à l'intention des Sud-africains noirs, cette formation devra les préparer à occuper des postes supérieurs et faciliter la transition vers une démocratie non raciste. ■